



CARTON ROUGE!

Informatique

Chantage au faux virus

L'heure est grave : votre ordinateur est infecté, d'après le message qui apparaît sur votre écran. Derrière ce stratagème, des escrocs dont l'objectif est de vous faire payer pour "nettoyer" votre PC.

Payer pour récupérer l'usage de son ordinateur. C'est ce qu'Inès a consenti à faire. Cette consommatrice a été victime, au mois de mars, d'un chantage au faux virus. « J'étais sur Internet quand, tout à coup, une fenêtre Windows s'est affichée, indiquant que mon ordinateur était bloqué », décrit Inès. Une seconde fenêtre l'informe que l'attaque en cours concerne des données telles que son identifiant Facebook, sa carte de crédit, ses photos... et qu'elle doit impérativement contacter un numéro de téléphone en 08. Ce message écrit est doublé d'un message vocal moitié français, moitié anglais qui ne cesse de parler de « hacker » (pirate informatique, en français).

EN RÉALITÉ, L'ORDINATEUR N'EST PAS BLOQUÉ

Paniquée face à ce qui a l'air d'être un méchant virus, Inès finit par composer le numéro indiqué. Au bout du fil, un commercial qui connaît son affaire : le problème est très grave (« vague de niveau 5 »); seule l'intervention d'un technicien peut le résoudre, mais il faudra payer 149,90 €; sans cela, sa carte bancaire sera piratée... « Le couteau sous la gorge, j'ai cédé car je ne voyais pas du tout quelle autre solution trouver. » Un technicien prend alors la main, à distance, sur son ordinateur. Trois quarts d'heure plus tard, il la rappelle, lui explique avoir fait un gros nettoyage, et la rassure sur les conséquences de cette attaque. La dernière surprise de cette internautes arrive cinq jours plus tard : son compte n'est pas débité de 150 € comme annoncé,

mais de 450 €. Les témoignages se multiplient ces derniers mois. Plusieurs quotidiens régionaux, comme *Le Télégramme* ou *Le Républicain lorrain*, ont récemment relaté des histoires au scénario à peu près similaire. « Il s'agit d'une simple fenêtre intempestive. L'ordinateur n'est ni infecté ni bloqué, explique François-Xavier Masson, chef de l'Office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication (OCLCTIC).

Le compte n'est pas débité de 150 € comme annoncé, mais de... 450 €.

Au mieux, la victime va payer pour un service qui ne sert à rien ; au pire, on va l'inciter à télécharger un logiciel qui permettra de prendre le contrôle de son appareil, voire de lui voler des données personnelles. » Les réflexes à avoir dans ce type de situation : d'abord, ne pas paniquer ; ensuite, éteindre son ordinateur en appuyant simultanément sur les touches CTRL, ALT et SUPPR, ou sinon en le forçant, et le rallumer ; enfin, contacter le service Info Escroqueries au 0 805 805 817 (service gratuit). Composé de policiers et de gendarmes, il pourra vous conseiller et vous orienter. ||

FABIENNE LOISEAU